

COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL GUIERS
Parc d'Activités Val Guiers – 585 route de Tramonet
73330 BELMONT-TRAMONET

DEPARTEMENT DE LA SAVOIE
Arrondissement de Chambéry

L'an deux mille vingt-six, le vingt-quatre février, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au siège de la Communauté de Communes sous la présidence de Monsieur Paul REGALLET, Président.

Nombre de Conseillers :

En exercice : 36 **Quorum : 19**

Présents : 25

Ayant donné un Pouvoir : 02

Absents : 09

Ne prenant pas part au vote : 0

Votants : 27

Résultat du vote :

Abstention : 0

Suffrages exprimés : 27

Pour : 27

Contre : 0

**Majorité absolue des suffrages
exprimés : 14**

Secrétaire de séance :

Georges CAGNIN

Date de la convocation :

10/02/2026

25 présent(e)s : **Avressieux** : MM. REGALLET Paul, WALLE Olivier. **Belmont-Tramonet** : Mme BOURBON Marie-Christine, M. Nicolas VERGUET. **Champagneux** : Mme SAUNIER Elise, M. CAGNIN Georges. **Domessin** : Mmes HERRAULT Françoise, MADELON Caroline, M. LESAGE Claude. **La Bridoire** : Mme JOURDAN Véronique, MM. BERTHIER Yves, VITTOZ Philippe. **Pont de Beauvoisin** : MM. BERTHOLLIER Christian, PEYSSONNERIE Daniel, LOMBARD Daniel, Mmes YACONO Céline, FERRARI Myriam. **Rochefort** : M. ARGOUD Yves. **Saint Béron** : Mme VERRIER Murielle, M. PERROT Alain. **Saint Genix-les-Villages** : Mmes MESTRALLET Nadège, PICARD Marie-France, MM. DREVET-SANTIQUE Jean-Pierre, PARAVY Jean-Claude. **Sainte Marie d'Alvey** : / **Verel-de-Montbel** : M. CEVOZ-MAMI Christian.

02 pouvoirs : Mme ANDRE Valérie à M. LESAGE Claude, Mme BEGUIN-BECHEROT Nathalie à M. BERTHIER Yves.

09 absent(e)s : M. PICHE Barthélémy, M. LECOCQ Pascal, M. BILLON Pierre, M. GONARD Xavier, Mme LABBAY Catherine, M. PUGNOT Bertrand, M. REVEL Daniel, Mme COUDURIER Françoise, M. PERSON Philippe.

OBJET : BUDGET ANNEXE ZAE PARC VAL GUIERS JASMIN :
- VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2026

- Vu la délibération relative aux avances remboursables, subventions d'équilibre et remboursements d'avances pour 2026 des budgets annexes ZAE;
- Vu le projet de Budget Primitif 2026 ;

Il est présenté à l'Assemblée le projet de budget annexe ZAE Parc Val Guiers Jasmin pour 2026.

Le projet de budget 2026 s'équilibre de la façon suivante :

	FONCTIONNEMENT			INVESTISSEMENT			Pour information	
	DEPENSES	RECETTES	EXC/DEF	DEPENSES	RECETTES	EXC/DEF	RAR 2025 reportés en dépense	RAR 2025 reportés en recette
ZAE Parc Val Guiers Jasmin	2 700 952.85	2 700 952.85	0.00	2 528 729.24	2 528 729.24	0.00		

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, APRES EN AVOIR DELIBERE,
Par 27 voix pour ; aucune voix contre ; aucune abstention,**

➤ **D'APPROUVER** le Budget primitif 2026 du Budget annexe ZAE Parc Val Guiers Jasmin tel que présenté ;

➤ **DE MANDATER** le Président pour réaliser toutes les démarches nécessaires et signer tous documents utiles.

Le Président,

-**Certifie** sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la Collectivité.

-**Informe** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Grenoble dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa transmission aux services de l'Etat.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que ci-dessus.

Pour extrait certifié conforme et exécutoire.

Publié et transmis en Préfecture le 05/03/2026,

Le Président,
Paul REGALLET

Le secrétaire de séance,
Georges CAGNIN



A handwritten signature in black ink, which appears to be 'G. Cagnin', is written over the text of the secretary of the session.